

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Municipal

Conseil Municipal du 23 Juin 2026 du mardi 23 juin 2026
19:30

En exercice : 19

Présents : 18

Excusés : 0

Absents : 1

Date de la convocation :

17/06/2026

Président de séance :

Julien MERCIER

Secrétaire de séance :

Michel DELANNOY

Rapporteur : sylvain PEREZ

N° interne de l'acte :

2026_31

N° de feuillet : 2026_31

mardi 23 juin 2026, le Conseil Municipal de MONS-EN-PEVELE s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle du Conseil - Mairie de Mons-en-Pévèle.

Membres présents :

Julien MERCIER, Johanna LANIER-PAWELEC, Francis MILLEVILLE, Valérie RUBY-DHELIN, André VERHAEGEN, Corinne TUFFIER, Monique BOONE, Amélie DULONGCOURTY, Pauline LOBERT-MANOUVRIEZ, Laurent FRAIM, Michel DELANNOY, Muriel DELANNOY, Philippe HENNETTE, Pierre DURIEZ, Christine LAUNOIS, Vincent LESAGE, Louise HAMAIDE, Jean-Louis MORTREUX

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Membres Absents :

Sylvain PEREZ

Finances : Subvention ICatNat

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la demande de soutien financier formulée par l'Association Cat Nat Hauts-de-France.

Il rappelle que cette association œuvre depuis plusieurs années auprès des habitants confrontés aux conséquences des catastrophes naturelles, notamment celles liées aux épisodes de sécheresse qui affectent durablement les habitations et le patrimoine bâti.

Pour l'année 2026, l'association souhaite développer son action en accompagnant des projets innovants destinés à prévenir les risques liés à la sécheresse et aux inondations, à favoriser la réparation durable des biens immobiliers sinistrés et à renforcer la protection des habitations face aux aléas climatiques.

Afin de soutenir ces initiatives, l'association prévoit la mise en place d'une démarche de financement participatif reposant sur un budget global de 20 000 €, financé à hauteur de 10 000 € par ses fonds propres et de 10 000 € par des subventions sollicitées auprès des collectivités territoriales et autres partenaires publics.

Considérant l'intérêt général des actions menées par l'Association Cat Nat Hauts-de-France en faveur de la prévention des risques naturels, de l'accompagnement des sinistrés et de l'adaptation des territoires aux effets du changement climatique ;

Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :

Considérant que ces actions sont susceptibles de bénéficier aux habitants de la commune confrontés aux phénomènes de sécheresse et d'inondation ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'accorder à l'Association Cat Nat Hauts-de-France une subvention d'un montant de 250€ au titre de l'exercice 2026.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal.

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Commentaires :

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

Pour : 18 voix Julien MERCIER, Johanna LANIER-PAWELEC, Francis MILLEVILLE, Valérie RUBY-DHELIN, André VERHAEGEN, Corinne TUFFIER, Monique BOONE, Amélie DULONGCOURTY, Pauline LOBERT-MANOUVRIEZ, Laurent FRAIM, Michel DELANNOY, Muriel DELANNOY, Philippe HENNETTE, Pierre DURIEZ, Christine LAUNOIS, Vincent LESAGE, Louise HAMAIDE, Jean-Louis MORTREUX

Contre : 0 voix

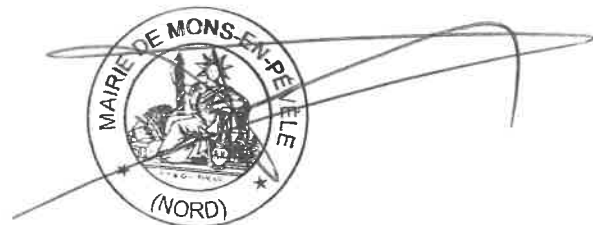
Abstentions : 0 voix

N'ont pas pris part au vote : 0

Absents lors du vote : 1

Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié
conforme au registre.

Le Maire



Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :